

Mesdames, Messieurs
Les Membres du Conseil municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités locales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 18 décembre 2023 à 19h00
En Mairie de Grigny
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Secrétaire de Séance,
- Décisions du Maire,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023
- **Examen et vote des Délibérations suivantes :**
 1. Motion « *Incendie dramatique au 2 rue Lavoisier : la loi doit changer pour les copropriétés dégradées* »

Solidarité Internationale et Culture de Paix :

2. Contribution au Fonds de solidarité pour les populations civiles de Gaza ouvert par Cités Unies France ;

Cité éducative :

3. Adoption de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2023/2026 ;
4. Approbation de la convention cadre de coopération entre le Learning Planet Institut et la Commune de Grigny;

5. Approbation de la convention pluriannuelle - Fonds d'innovation petite enfance pour le projet Nouveau parcours Petite Enfance : classes MTA, transition du milieu d'éveil au milieu scolaire ;

Ressources Humaines :

6. Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ;
7. Mise en place du télétravail et adoption des modalités de mise en œuvre de la charte du télétravail des agents de la ville de Grigny ;
8. Instauration de l'allocation forfaitaire de télétravail des agents de la ville de Grigny ;
9. Reconduction pour l'année 2024 de la délégation de compétence pour l'organisation des opérations de recensement rénové de la population et le paiement des agents concourant aux opérations de recensement ;
10. Approbation de la convention pour l'organisation des concours et examens professionnels pour les années 2024 à 2026 avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne ;
11. Créations d'emplois budgétaires permanents à temps complet et à temps non complet.

Ville durable et Aménagement Urbain :

12. Approbation et autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier de la Grande Borne-Plateau à Grigny et Viry-Châtillon ;
13. Avis sur le projet de dossier de création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grande Borne Ouest ;
14. Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public routier communal rue des Carriers Italiens et sur le rond-point au droit de la parcelle cadastrée AO n°442 ;
15. Désignation des délégués de la Ville auprès du Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine (SMOYS) pour l'électricité et le gaz ;
16. Approbation de l'adhésion de la ville de Videlles au Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine (SMOYS) au titre de la compétence « mobilité électrique » définie comme compétence « relative aux infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » (IRVE) ;
17. Présentation du rapport annuel d'activité 2022 de la Société d'Exploitation des Énergies Renouvelables (SEER) ;
18. Définition de zones d'accélération de production d'énergie renouvelable (ZAEnR) ;

Vie Locale et Participation Citoyenne :

19. Approbation du nouveau règlement des jardins familiaux ;

Finances Locales :

20. Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 28 novembre 2023 ;
21. Décision Modificative n°3 du Budget Principal Ville 2023
22. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2024 avant le vote du budget ;

23. Attribution de la subvention de fonctionnement CCAS 2024 ;
24. Motion relative aux finances départementales ;
25. Motion dénonçant l'augmentation des tarifs décidée par le Syndicat des transports d'Ile de France (STIF).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Philippe RIO

